

SAMEDI
6
MARS
83^e ANNEE.
N° 18

Journal du Lot

50^c ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredis & les Samedis



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil a tenu séance mardi sous la présidence de M. Gisbert, maire. A l'exception de MM. Jean Couderc et Aimé Gallard, excusés, et de M. Jean Salabert, prisonnier, tous les conseillers sont présents.
Hommage à M. le docteur Fourgous. — En termes émus, M. le Maire rend à la mémoire de M. le docteur Fourgous un hommage de regrets auquel s'associent de tout cœur l'unanimité des conseillers.
MM. Germain, Gagnayre, docteur Orliac et Bourrières sont désignés pour remplacer le défunt dans les diverses commissions dont il faisait partie, et M. Colomb est désigné pour lui succéder au Conseil d'administration du Lycée de jeunes Filles.
La statue Gambetta. — Voici le texte de la requête adressée par M. le Maire au Maréchal Pétain, chef de l'Etat :
« Monsieur le Maréchal,
« Très respectueusement, au nom de la Ville de Cahors, je me permets de vous adresser une requête.
« Au milieu de notre Ville, s'élève un monument de la Défense Nationale exécuté par Falguère et érigé par souscription nationale.
« Au mois de décembre 1941 les attributs en bronze de ce monument ont été enlevés pour la refonte ; seul Gambetta était resté.
« L'Administration des Beaux-Arts me fait connaître que sous peu cette statue sera enlevée à son tour pour le même motif.
« Cette disparition serait très vivement ressentie par mes administrés qui, en dehors de toute opinion politique, voient en Gambetta un enfant du pays qui, en des heures douloureuses de notre histoire, a incarné l'idée et le symbole de la Patrie.
« Je me permets donc de vous prier, usant de votre haute autorité, de vouloir bien faire rapporter cette décision par l'Administration des Beaux-Arts ou tout au moins de vouloir bien nous faire octroyer un suris aussi long que possible.
« Avec mes vifs remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'hommage de mon profond respect et l'assurance de mon tout entier dévouement.
Remerciements. — Des remerciements sont adressés pour divers dons faits au Bureau de Bienfaisance : 500 fr., 100 fr., 100 fr. par des anonymes et 500 fr. par les officiers des Pupilles de la Marine.
Prix des cerceaux. — Le Conseil approuve l'augmentation du prix des cerceaux votée par la commission administrative des Hospices.
Legs à l'Hospice. — M. Charles-François Pillon, sans profession, a institué l'Hospice-Hospice son légataire universel sous réserves de legs spéciaux qui s'élèvent à 34.000 fr. Ce legs est accepté par la commission administrative des Hospices. Le Conseil donne un avis favorable.
Le bureau d'assistance. — Dans un rapport présenté par M. Méric, celui-ci rend compte d'abord que le bureau d'assistance est installé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, ce qui offre de nombreux avantages au public. Le même rapport propose que les dépenses du personnel soient inscrites au budget de la ville et que, en conséquence, le secrétaire soit classé dans le personnel municipal.
Bourses Galdemar. — Sur rapport de M. Méric, des bourses Galdemar sont accordées : au jeune André Sallen, élève au Collège Moderne et à la jeune Huguette Pailles, élève au Cours Complémentaire.
Paiement d'honoraires. — Sur rapport de M. Méric, le Conseil approuve le mémoire des frais dus à M^e Mellac, notaire, pour quittance main-levée dans l'acquisition du terrain Fournié-Clary.
Le bail du Cercle Gambetta. — Le Conseil renouvelle pour un an le bail consenti au Cercle Gambetta.
Exonération. — Le Conseil décide d'exonérer M. Priolo de la redevance annuelle pour location des chaises sur les Allées Fénélon.
Instance Morlot. — Sur rapport de M. Méric le Conseil décide d'autoriser M. le Maire à ester en justice pour obliger M. Morlot à payer les frais des réparations que l'incendie de sa voiture a causés à la Halle de Cahors.
Enseignement de la musique. — Mme la Directrice de l'Ecole de la place Thiers a écrit une lettre demandant que la municipalité augmente l'horaire consacré à la musique. Sa demande est appuyée par M. l'inspecteur primaire et par M. l'inspecteur d'Académie.
M. le Maire fait part au Conseil de l'excellente impression que lui a causée la bonne tenue de cette école et de ses élèves.
Sur rapport de M. Méric le Conseil décide de porter à deux le nombre des heures payées par la ville pour l'enseignement du chant et de la musique et du piano et d'augmenter en conséquence le traitement de M. Bourjard, professeur.
Collège moderne. — M. Coudaspe, surveillant, est chargé d'exercer les fonctions d'économiste intrinsèque au collège moderne et sera rétribué sur la base du traitement de l'économiste titulaire, M. Combrousse, actuellement en congé de maladie.
Le Conseil approuve une décision de la commission administrative du collège moderne attribuant au personnel des indemnités qui mettront leur rémunération en accord avec les conditions de la vie. Le Conseil a demandé au Ministre l'autorisation d'augmenter le prix de pension des élèves. Les indemnités accordées au personnel prendront effet à partir du jour fixé par le Ministre pour l'augmentation du prix de pension.
L'élargissement de la rue Bourseil. — M. Colomb présente un rapport relatif au déclassement d'une parcelle de terre place Antonin-Bergon. Quelques habitants ont réclamé contre ce déclassement. Le commissaire-enquêteur a soumis un rapport fortement motivé et réfutant tous les chefs de réclamation. La commission des travaux publics, après étude et examen, donne également un avis favorable au projet.
Après discussion, le Conseil décide unaniment d'approuver le projet présenté par la commission.
Majoration d'indemnités. — Sur rapport de M. Pébeyre, le Conseil décide de majorer l'indemnité spéciale temporaire accordée aux retraités titulaires d'une pension qui auront ainsi les mêmes avantages que les retraités de l'Etat en ce qui concerne l'indemnité spéciale temporaire. La même décision est prise en faveur des retraités de l'Hôpital-Hospice et du Bureau d'Assistance.
Sapeurs-pompiers. — Sur rapport de M. Germain le Conseil approuve l'état des frais de déplacement et de séjour dus à M. Teil, lieutenant des sapeurs-pompiers, qui a été appelé à faire un stage d'instruction à Toulouse.
Le Conseil approuve également l'état des indemnités dues aux sapeurs-pompiers de Cahors à l'occasion du service de garde assuré par eux le 11 novembre 1942.

LE CONSEIL NATIONAL

est réorganisé en vue d'assurer une liaison plus intime entre le gouvernement et le pays

Le Conseil national est réorganisé sur des bases nouvelles, en vue de renforcer entre le pays et le gouvernement les liens déjà établis, sur le plan local, par la création des conseils départementaux. La caractéristique de cette réorganisation consiste, de fait, dans une double représentation : d'une part, représentation territoriale assurée par les présidents des conseils départementaux, dont l'institution prend ainsi toute sa signification ; d'autre part, représentation nationale assurée par des membres choisis parmi les grandes organisations ou communautés économiques, sociales, intellectuelles.

Le Conseil national, en effet, sera composé des présidents des conseils départementaux, du président du conseil départemental de la Seine, du président du conseil municipal de Paris, qui sont membres de droit, et de représentants des principales communautés nationales :

16 membres choisis parmi les anciens combattants et prisonniers de guerre ; 32 membres choisis parmi les différents éléments de la corporation nationale paysanne ; 32 membres représentant les diverses activités économiques ; 12 artisans ; 24 membres choisis dans les professions d'ordre intellectuel ; 16 membres représentant l'Empire ; 40 membres choisis parmi les grands serviteurs du pays et les représentants éminents du travail, de la culture et des forces spirituelles de la France.

Le travail, on le voit, sera très largement représenté. Quant aux intérêts de la famille, ils seront pleinement sauvegardés par l'obligation de faire figurer dans les cinq premières catégories des représentants des familles nombreuses.

Le chef de l'Etat procédera, sur proposition du chef du gouvernement, à la nomination ou à la radiation des membres du Conseil national autres que les membres de droit.

En ce qui concerne les membres nommés, le renouvellement du Conseil national se fera chaque année par moitié.

Quant aux attributions du nouveau Conseil national, les voici définies :
Il examinera le budget de l'Etat qui lui sera communiqué par le gouvernement pour avis. Il formulera ses observations sur toutes les questions que le gouvernement lui soumettra. Il pourra notamment préparer tous projets relatifs à la nouvelle constitution prévue par la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, et les présentera au chef du gouvernement, qui les transmettra avec son avis au Chef de l'Etat.

Le Duce et M. von Ribbentrop se sont rencontrés

Le Duce et M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, se sont rencontrés à Rome. Leurs entretiens qui ont duré cinq jours ont souligné les résolutions inébranlables des deux pays de poursuivre la guerre avec toutes les forces dont ils disposent jusqu'à la suppression définitive du danger mortel que le bolchevisme fait peser sur l'Europe.

Le Duce et le ministre du Reich ont réitéré leur volonté d'établir en Europe, après la victoire finale, un ordre nouveau dans lequel tous les pays européens seront assurés d'un avenir pacifique dans une atmosphère de justice et de collaboration.

Incorporation dans les Chantiers de Jeunesse

Les Français nés du 1^{er} janvier 1923 au 30 avril 1923 seront convoqués dans les Chantiers de la Jeunesse du 15 au 31 mars 1943.

Ils devront rejoindre les groupements indiqués au jour prévu suivant les prescriptions des affiches apposées dans toutes les communes.

Ils devront obligatoirement emprunter les trams désignés à cet effet par la S.N.C.F. Les jeunes pourront prendre connaissance des horaires soit après des services d'ordre des Chantiers en gare de Toulouse, Boussens, Tarbes, Lourdes, Pau, Tonneins, Marmande, soit auprès des sections communales, cantonales, départementales de l'Association des Anciens des Chantiers de la Jeunesse.

Avis, aux Allemands et aux personnes d'origine et de langue allemandes

Les Allemands et les personnes d'origine et de langue allemandes peuvent à tout moment s'adresser aux services de rapatriement : à Lyon, 72, avenue du Maréchal-de-Saxe ; Clermont-Ferrand, hôtel de Richelieu (Royat) pour être rapatriés en Allemagne.

Le samedi 6 mars, à Clermont-Ferrand, à partir de 10 heures du matin, seront organisées dans ces services des consultations pour les personnes précitées. A cette occasion, toutes les questions concernant les rapatriements pourront être immédiatement examinées. On prendra note de même de toutes les demandes de rapatriement.

En ce qui concerne le retour dans leur province des Allemands et des personnes d'origine et de langue allemandes de Lorraine, les demandes de rapatriement doivent être établies auprès des services précités jusqu'au 15 mars 1943.

Les trains d'enfants pour les vacances de Pâques

En raison des facilités nouvelles de transport résultant de l'assouplissement de la ligne de démarcation, la Croix-Rouge Française fait savoir qu'elle supprime les deux trains d'enfants interzones qu'elle avait organisés pour Pâques.

Approvisionnement en pommes de terre de semence des propriétaires de jardins individuels.

La Préfecture communique :
Les difficultés de transport n'ont pas permis, à ce jour, d'attribuer au commerce les quantités de pommes de terre de semence nécessaires pour assurer l'approvisionnement de tous les propriétaires de jardins familiaux ou collectifs.
Il est à craindre, dans ces conditions, que la totalité des tickets P.A. des feuilles de semences de la carte de jardinage ne puisse être honorée.

M. le Préfet de la région de Toulouse a décidé de suspendre dans l'ensemble de la région toute distribution de semence de pommes de terre aux agriculteurs, au titre de la carte de jardinage, en vue de libérer des quantités suffisantes pour satisfaire les besoins des propriétaires de jardins non agricoles.

Les agriculteurs peuvent, en effet, prélever la semence nécessaire à leur jardin familial sur les attributions qui leur sont faites ou sur les quantités qu'ils possèdent pour la grosse culture.

En vue de l'application de cette mesure, les commerçants devront exiger des personnes leur ayant remis les tickets P.A. la présentation de la carte d'alimentation, lors de la distribution.

En aucun cas, les agriculteurs titulaires de la carte « C » ne recevront d'attribution de semence au titre de la carte de jardinage.

Deux nouveaux convois de prisonniers libérés arrivent à Compiègne

Deux nouveaux convois de prisonniers rapatriés sont arrivés mercredi à Compiègne. Le premier comprenait des hommes du stalag XI A, XI B, 11 A, B, C, D, le deuxième des stalags IX A, B, C, XIII A, B, C, et XII D. Ils ont été reçus par les autorités françaises et allemandes de Compiègne, auxquelles s'était joint M. Rabot, représentant M. Masson, commissaire aux prisonniers rapatriés.

Le Ministère des Finances rappelle que les déclarations de revenus réalisées en 1942 doivent être souscrites avant le 1^{er} avril 1943.

L'Administration mettra, avant cette date, des formulaires imprimés à la disposition des contribuables. Ces formulaires sont au nombre de quatre.

Loterie Nationale

Le prochain tirage de la Loterie Nationale (4^e tranche) aura lieu le 11 mars 1943 à la salle Pleyel, à Paris.

EN PEU DE MOTS...

● Le tribunal correctionnel de Montauban a condamné à 20 ans de prison, dans une colonie correctionnelle, la jeune Berthe P..., âgée de 14 ans, qui avait tué son père et sa mère en leur faisant manger du potage empoisonné.

● Environ 50 0/0 des entreprises juives de Roumanie ont été « roumanisées » depuis novembre 1940.

● Une orange de 1.200 grammes a été présentée au bureau du Syndicat agricole d'Alouira. Ce fruit a une circonférence de 49 centimètres. C'est la plus lourde et la plus grosse orange que l'on ait récoltée en Espagne.

● Une explosion s'est produite au cours de travaux souterrains dans les mines de Béthune à Anquetin. Treize mineurs ont été tués. Il y a 6 blessés graves et 3 blessés légers.

● Depuis plusieurs jours une très forte tempête règne dans le détroit de Gibraltar. Toutes les communications maritimes sont interrompues avec la péninsule.

● Le jeune de Gandhi a pris fin mercredi matin à 4 heures 30. Gandhi montre des signes de tension nerveuse ; il est faible, mais gai.

● Dix tonnes de fil à coudre, représentant une valeur de plusieurs millions, ont été découvertes à Mailhièvre (Vendée). Cette marchandise dont les conditions de stockage ne paraissent pas régulières a été saisie.

● On annonce la mort de l'éditeur bien connu Albin Michel, décédé à Bourg-la-Reine. Il était âgé de 70 ans.

Les foires de la semaine

Lundi 8 mars : Concois, Les Junjés, Montgestiy, Labastide-Murat, L'acapelle-Marival, Saint-Pierre-Toirac, Les Quatre-Routes.

Mardi 9 mars : Castelnau-Montrastier.

Mercredi 10 mars : Cajarc, Latronquièrre, Lissac-et-Mouret, Puybrun, St-Chamarand, Jeudi 11 mars : Sauzet.

Vendredi 12 mars : Marclihac, Mayrinhaac-Lentour, Saint-Sozy.

Samedi 13 mars : Anglars-Nozac, Cahors, Douelle, Francoules, Montcabrier, Mont-doumerc, Teyssiéu.

Le ramassage de la ficelle-liewe usagée

Le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement communique :
Il convient de rappeler que les agriculteurs ayant livré aux usines de la ficelle usée recevant en contre-partie de la ficelle renouvelée dans la proportion de 50 à 70 0/0 des quantités livrées, suivant les catégories.

Cette attribution sera faite en dehors du plan général de répartition des moyens de Hage. Elle viendra donc en supplément. Toutes indications utiles seront fournies aux agriculteurs par les G.I.R.P.I.A. départementaux.

Enseignement technique

M. Laujol, instituteur à Viazac, est nommé professeur à l'Ecole technique de Tulle.

Ponts et Chaussées

M. Marcel Méric est nommé adjoint technique des Ponts et Chaussées à Cahors.

Chronique du Lot

CAHORS

MORT DE ROGER COUDERC

Il importe peu que nous disions notre peine amicale en apprenant la mort de Roger Couderc survenue si rapidement qu'on avait à peine eu le temps d'apprendre sa maladie.

Mais ce qu'il faut dire, c'est qu'avec lui disparaît un des esprits les plus distingués et les plus séduisants de notre Quercy. Il semble qu'il se soit créé un vide rien que de savoir que Roger Couderc n'est plus dans sa charmante thèbaïde de Gényères, qu'il ne viendra jamais plus à Cahors entreprendre avec ses amis de longues et malicieuses discussions qui se prolongeaient souvent très tard dans la nuit. C'était un régal de causer avec cet amoureux des lettres, ce fervent de la belle poésie, cette intelligence habituée à la fréquentation des philosophes et qui avait organisé son existence, non pas comme un misanthrope dédaigneux des hommes, mais comme un sage résolu à leur donner du dévouement plutôt que d'en attendre. Seule manière de n'être pas déçu !

Et sa profession qu'il exerçait avec tant de cœur lui donnait les occasions quotidiennes de s'employer au service de ses compatriotes dans ce canton de Limogne dont il connaissait chaque famille depuis deux générations et chaque habitant et dont il fut le représentant aussi longtemps qu'il y eût un Conseil Général !

Roger Couderc, qui fut à Paris l'ami familier d'artistes et de poètes célèbres, était lui-même un écrivain infiniment délicat et l'on sait le grand succès qu'obtinrent ses deux romans, *Justine* et *Brigitte l'étrangère*. Nous savons qu'il préparait une troisième œuvre de genre tout différent et qui lui était inspirée par son beau métier de médecin de campagne.

Tout cela semble bien peu de chose au milieu des événements actuels dont Roger Couderc avait si cruellement souffert dans son cœur de patriote français. Ils ne peuvent pas nous empêcher de ressentir douloureusement la perte d'un ami d'esprit charmant et de cœur généreux. Et c'est lui surtout que nous avons voulu saluer ici. — E. L.

PRIX DU GAZ

Par application de l'arrêté du 31 mars 1942, publié au Bulletin Officiel de Surveillance des Prix du 3 avril 1942, le prix maximum du gaz est porté à 2 fr. 31073 le mètre cube (taxe sur les transactions non comprise), à compter du 1^{er} mars 1943.

Camarades de la Route et Auberges Françaises de la Jeunesse

Stage itinérant de technique de la route. — Basse vallée du Lot, Départ Cahors le 6 mars, gare S.N.C.F., 17 h. 45. Retour le 11 mars l'après-midi. Pas de permanence le 6.

Ils videraient un tronc de la cathédrale

Dans la journée de mardi, vers 14 heures, Mme Garouty, carillonneuse à la cathédrale et M. Budin, sacristain, surprisaient un nomade et son conjoint à vider le tronc de sainte Thérèse.

Les voleurs s'enfuirent. Mais ils furent poursuivis par M. Budin dans la rue des Elus. Mais là, le malfaiteur lui fit des menaces et prit la fuite. Toutefois la femme fut rejointe dans le cours de la Chartreuse. Arrêtée, elle fut conduite au commissariat de police. C'est une nommée Arthémise Schroll, en résidence forcée à Puy-l'Évêque.

Chute de vélo

M. Solanilla, ouvrier au barrage de Luzzech, venant d'Albas, à bicyclette, descendait la côte de Lamarie lorsque, par suite d'un faux mouvement, il tomba sur la route. Des témoins le relevèrent et constatèrent qu'il était fortement contusionné.

Effectivement, M. le docteur Vidal, de Luzzech, appelé, constata que le blessé avait une hémorragie dans la bouche et portait plusieurs plaies à la face. L'état de M. Solanilla a nécessité son transport à l'hôpital de Cahors.

LA MAISON LUCIEN SOL

Vve et Fils, Srs
fidèle à 22 années de connaissances techniques et d'honorabilité commerciale, reste à la disposition de son aimable clientèle (dans la mesure des possibilités d'approvisionnements actuels) pour tous travaux ou fournitures concernant les installations SANITAIRES, HYDRAULIQUES et ELECTRIQUES.

2, rue Caviolé, CAHORS

LISEZ

« TOUTE LA FRANCE »

Le journal des prisonniers, Des libérés et de leurs familles. Echos des oflags et stalags. Renseignements juridiques, etc...

« TOUTE LA FRANCE »

Bi-mensuel, le N° : 2 fr.
Abonnez-vous : 1 an, 40 fr. ; 6 mois, 25 fr.
Mandat ou C.C.P. Clermont : 337.79

EDEN

Samedi et dimanche en soirée à 21 h. Dimanche deux matinées : L'OCEAN EN FEU, film d'aventures. Complément et Actualité.

PALAIS DES FETES

Samedi 6 mars, soirée 21 h. Dimanche 7, deux matinées : 13 h. 45, 16 h. 30 ; soirée 21 h. Fernand Gravey, Elvire Popesco dans : PARADIS PERDU, avec un bon Complément et France Actualité.

ETAT-CIVIL

du 26 février au 5 mars 1943

Naisances

Pémoulié Thérèse, rue Wilson.
Tressens Monique, rue Wilson.
Depoilly Georgette, rue Wilson.
Fournié Jacques, Cabessut-Haut.
Beulaygue Serge, rue Wilson.
Boudet Françoise, rue Wilson.
Lacombe Robert, rue Wilson.
Borger Françoise, rue Wilson.
Solier Florence, rue Wilson.
Pugibet Danièle, rue Wilson.
Conquet Georgette, rue Wilson.
Petit Yolande, rue Wilson.
Festival Jacqueline, rue St-Urcisse.
Petit Martine, rue Jean-XXII.
Delbreil Jean-Claude, rue Wilson.
Conduché Annie, rue Wilson.

Mariages

Pallarès Joseph, plâtrier, et Dols Marie-Louise, employée de bureau.
Cantagrel Armand, chauffeur, et Valade Aurélie, dactylo.
Pinchon Marcel, charcutier, et Bachaud Marie, employée d'assurances.

Décès

Bouysson Marguerite, employée Préservatrice, 56 ans, rue G.-Larroumet.
Corbic Marie, Vve Lacombe, modiste, 80 ans, rue St-James, 1.
Cros Marie, Vve Bonnet, s.p., 89 ans, rue Dr-Bergougnoux, 9.
Maudon Louise, Vve Jallaud, s.p., 51 ans, rue Hautesterre, 3 bis.
Vignes Auguste, cult., 51 ans, rue Laslié, 29.
Gilbert Pierre, propriétaire, 70 ans, Camp des Monges.
Flottes Germain, retraité S.N.C.F., 67 ans, rue Joachim-Murat, 15.
Brégeras Jeanne, Vve Fantout, s.p., 81 ans, rue J.-F. Caviolé, 3.

UN BEAU GESTE DE SOLIDARITE

Tous les habitants de la ville de Cahors auront à cœur de l'accomplir et tous auront droit à la reconnaissance de nos prisonniers caducriens. Il ne s'agira cependant que d'un léger sacrifice. Il vous suffira, lorsque vous ferez vos échanges de tickets, contre des bons de pain, de détacher un ticket de 25 grammes de chaque carte de pain et de le glisser dans la boîte mise à votre disposition chez votre boulanger.

Grâce à votre obole chaque famille caducrienne pourra incorporer un supplément de pain dans le colis qu'elle adressera à son prisonnier. Celui-ci sera d'autant plus heureux qu'il saura que sa femme et ses enfants auront, malgré cet envoi, conservé à peu près intacte leur carte de pain.

Tous les tickets que vous remettrez seront intégralement employés à la confection des colis aux prisonniers et leur utilisation sera rigoureusement contrôlée. Nous comptons absolument sur la générosité de tous pour venir en aide à nos camarades en captivité. En leur nom, nous vous disons d'avance : merci.

MILICE FRANÇAISE

On nous communique :
Le dimanche 28 février s'est tenue au Théâtre Municipal de Cahors l'Assemblée constitutive de la Milice française.

A 10 heures précises, M. Loïc Petit, préfet du Lot, accompagné de ses collaborateurs : MM. Dijoud, secrétaire général ; Gérard André, chef de cabinet ; Bruseau, sous-préfet de Gourdon ; Alibert, sous-préfet de Figeac, a été reçu à l'entrée du Théâtre par le Chef départemental de la Milice française, Raymond Bernard. Un groupe de miliciens rendait les honneurs.

De nombreuses personnalités de la ville avaient pris place aux côtés du corps préfectoral.

Le milicien Maury a ouvert la séance en lisant un extrait des statuts de la Milice française.

Après lui, le milicien Bérenguier a précisé la position de la Milice française vis-à-vis du péril bolchevique.

Le Chef départemental, Raymond Bernard, a ensuite donné lecture d'un message du Chef Darnaud conviant tous les Français et Françaises de bonne volonté à se grouper et à entrer dans la Milice.

Pour terminer, M. le préfet du Lot, dans une brève allocution, a incité tous les Français à comprendre la gravité de l'heure et, faisant état de ce que la Milice ne jette l'exclusive contre personne, il a insisté pour qu'elle soit comprise et acceptée de tous.

Si la population du département du Lot n'est pas moins intelligente que celle d'autres départements et grands centres où l'on semble avoir compris, on peut espérer qu'elle ne persistera pas à demeurer plus longtemps dans une attitude de réserve préjudiciable à l'intérêt commun.

Pour tous renseignements et demandes d'adhésions, s'adresser à la Milice française, ancien séminaire, 15, place Thiers.

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Pierre Gibert, décédé à l'âge de 69 ans.

M. Pierre Gibert qui habitait au Camp des Monges était bien connu et estimé, notamment au faubourg Cabessut. Ses obsèques ont été célébrées jeudi matin au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Gibert, à Mlle Denise Gibert, à tous les parents nos sincères condoléances.

Distribution de carburants

La distribution des tickets de carburants solides et liquides (mois de mars) pour les usagers de la commune de Cahors aura lieu à la mairie de Cahors les mercredi 10 et jeudi 11 mars de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. Une séance de rappel aura lieu le 23 mars.

Les tickets de carburants solides seront dorénavant valables jusqu'au 15 du 2^e mois suivant la date d'émission. Ainsi les tickets du mois de mars seront valables jusqu'au 15 mai 1943.

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 7 mars et le lundi 8 mars jusqu'à midi par la pharmacie Garnal.

LA CULTURE DES OLEAGINEUX METROPOLITAINS A FAIT A TOULOUSE L'OBJET D'UNE IMPORTANTE REUNION D'INFORMATION.

Une importante conférence s'est tenue à la salle de la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Lelong, Directeur régional de la Production agricole. Il s'agissait de rendre évidente la nécessité plus impérieuse que jamais d'intensifier en France la culture des oléagineux métropolitains.

Dans l'allocation qu'il prononça, au nom de M. Max Bonnafous, Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, M. Gonde, professeur d'agriculture, exposa le problème des oléagineux tel qu'il se présente au Service du Ravitaillement général. La ration des matières grasses, déclarée, déjà insuffisante l'an dernier, représentait 296.000 t.

Cette année nos disponibilités en huile sont nulles. Le beurre et la margarine représentent 140.000 t. Nous ne disposons que de 140.000 t. dans lesquelles le beurre entre pour 120.000 tonnes.

Comparée aux possibilités de 1942, cette quantité porte la ration « 1943 » à la moitié de la ration « 1942 ». La seule production d'huile comestible métropolitaine peut permettre l'augmentation de cette ration. Faute de cet apport métropolitain, il faut craindre que l'insuffisance de matières grasses n'entraîne parmi la population une déficience physique, porte ouverte aux maladies, surtout à la tuberculose. Mais ceci n'est qu'un aspect du problème.

Parallèlement aux besoins alimentaires il faut satisfaire les besoins industriels. Pour un programme industriel extrêmement comprime il faut en France, cette année, 54.000 t. d'huile de graissage.

Nos ressources ne sont que de 20.000 t. couvrant de 37 0/0 seulement nos besoins déjà réduits au minimum.

Les industries françaises, le Chemin de fer notamment et nos transports routiers, sont menacés de paralysie.

Si le problème des corps gras n'est pas résolu, le ravitaillement du pays sera compromis. M. Gonde conclut par un appel pressant aux cultivateurs à qui il demande d'accomplir un effort désespéré pour donner au pays les huiles et les graisses qui lui sont absolument nécessaires.

M. Lelong, Délégué du Comité d'action des oléagineux, prit ensuite la parole pour exposer aux représentants de la Corporation paysanne les avantages substantiels réservés à la culture des oléagineux métropolitains.

Le rendement à l'hectare, déclara-t-il notamment, varie suivant la nature des terrains et les besoins culturaux. De toute façon les plantes oléagineuses donnent des rendements en graines qui dépassent largement de moitié ceux d'un bon blé.

Or, les prix du colza, de la navette, de la moutarde, du tournesol et de la cameline sont tous supérieurs au double du prix du blé. Le prix de l'huile dépasse 3 fois celui-ci.

Et M. Lelong donna les intéressantes précisions qui suivent sur les avantages en nature accordés aux producteurs d'oléagineux :

- Des la livraison des graines les cultivateurs auront droit à :
- Huile : Pour le colza, la navette, l'écaille, le ricin, 6 kg. d'huile par 100 kg. de graines pour les 5 premiers quintaux ;
- 5 kg. d'huile par 100 kg., du 6^e au 10^e quintal livré ;
- 4 kg. d'huile par quintal supplémentaire au delà du 10^e et cela sans limite.
- Tourteux : Chaque livraison de 100 kg. de graines donne droit à 50 kg. de tourteux de même nature que la graine.
- Savon : Enfin, la moitié de l'huile pourra être remplacée par du savon à raison de 2 kg. par kg. d'huile.

Pour terminer son exposé, M. Lelong signale que le Commissariat aux corps gras d'une part, avec ses inspecteurs régionaux, le Comité d'action des oléagineux métropolitains, d'autre part, avec ses directions régionales et leurs ingénieurs veillent à l'exécution du plan de production des oléagineux métropolitains.

De nombreux courtiers et organismes stockeurs, habilités par le Comité d'action des oléagineux, transforment les impositions en contrats de culture qui donnent droit à la prime de 300 fr. par quintal de graines livrés.

M. Siloret, Directeur régional de la Production agricole, prit la parole pour donner certaines précisions sur la gamme des plantes oléagineuses métropolitaines dont dispose l'agriculture française et les conditions optima de la culture de chacune d'elles.

L'orateur s'attacha particulièrement à montrer les conditions dans lesquelles la technique agricole permet de réaliser les cultures oléagineuses métropolitaines.

La conférence se poursuivit par un exposé de M. Bois, Ingénieur à la S.N.C.F., Adjoint au Chef d'arrondissement de nécessité de fournir aux chemins de fer français les huiles de graissage qui leur sont absolument indispensables pour assurer le ravitaillement du pays.

M. Bois signale en outre que la S.N.C.F., par une sévère discipline, est parvenue à réduire sensiblement la consommation d'huile pour les locomotives, les voitures et les wagons.

Ensuite M. Detourbay, Délégué du Commissariat général aux corps gras, déclara que toutes dispositions ont été prises pour que les producteurs de graines oléagineuses puissent toucher très rapidement les quantités d'huile et de tourteux auxquelles leur donneront droit les quantités de graines oléagineuses livrées aux organismes stockeurs. Enfin, il affirma que d'ores et déjà les Français peuvent avoir la certitude que tout est mis en œuvre pour permettre le rétablissement d'une ration minima suffisante d'huile alimentaire pour l'automne prochain.

Ils le devront aux efforts que les cultivateurs sont bien décidés à ne pas ménager.

Pour conclure, M. Defives, Chargé de Mission de l'Intendant des Affaires économiques, signala combien les services de son administration et les services de la préfecture régionale mettaient toute leur autorité au service de la production des oléagineux métropolitains.

Au cours d'une libre discussion qui suivit, les auditeurs posèrent aux organisateurs de la conférence un certain nombre de questions, notamment en ce qui concerne l'attribution d'huile aux producteurs de graines oléagineuses au titre de la campagne 1942.

Ce fut l'occasion pour M. Detourbay d'annoncer que toutes dispositions ont été prises pour que dans un délai très bref — vraisemblablement avant la fin du mois de mars — les livraisons d'huile au titre de la production 1942 soient entièrement réalisées.

Les Sports

Au Stade L-Desprats
Dimanche 7 mars

FINALE DU CHAMPIONNAT DES PYRENEES

EN RUGBY : CASTELSARRASIN CONTRE GAILLAC

Demain dimanche le Stade L-Desprats verra la rencontre de deux belles formations en finale du championnat des Pyrénées, deux équipes que les Cadourciens connaissent bien, Castelsarrasin et Gaillac. Inutile de faire l'éloge de ces formations puisque nous les avons vues à l'œuvre sur notre Stade. Le public est assuré d'assister à une belle partie, car les équipes sont très près l'une de l'autre.

En lever de rideau, nos Juniors rencontreront en Coupe de l'Amitié les Juniors montalbanais ; c'est le deuxième match de Coupe que feront nos Juniors, après leur belle victoire de dimanche dernier sur le Toulouse-Cheminots-Marengo.

SPORTS-BOULES

Les épreuves de la sélection du 3^e championnat des Maîtres-Joueurs se disputent le dimanche 7 mars, à partir de 14 heures, place Thiers. Le vainqueur de cette journée sera qualifié pour disputer les finales le 6 juin, à Castres.

Comité bouliste départemental du Lot

Il est rappelé à MM. les Présidents des Associations sportives boulistes du département du Lot que la réunion du Comité départemental se tiendra à Cahors, le dimanche 7 mars, à 10 h. 30, café de Bordeaux. Ordre du jour très important.

Toutes Ventes Immobilières et Commerciales sans aucuns frais

GABINET IMMOBILIER
25^e année - R. C. 1662
J. BELLARD, 1, rue M^l. Joffre, CAHORS
Expertises & renseignements gratuits
Prêts hypothécaires

CAHORS

Bouziès-Haut

Contributions directes. — Nous apprenons la nomination de notre compatriote M. Georges Cazes au poste de commis de contrôle des Contributions directes à Gourdon. Nos félicitations.

Montgesty

Carnet noir. — Nous avons le regret d'annoncer la mort à l'âge de 66 ans de Mme E. Lacombe, née Vayrière, demeurant au village du Puech (Cne de Montgesty). Les obsèques ont eu lieu le 22 février parmi une nombreuse assistance. Nous adressons à toute la famille nos bien sincères condoléances.

Carnet rose. — C'est avec plaisir que nousregistrons une nouvelle naissance chez les époux Lartigue, du hameau de Gizard. Une petite fille du nom de Madeleine-Lucienne porte à douze le nombre d'enfants de cette admirable famille. Félicitations aux parents et meilleurs vœux pour l'enfant.

Nuzéjous

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Cassan Georges, du bourg, viennent d'hériter d'une superbe fille prénommée Jeanine. Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de prospérité pour le bébé.

Valprionde

Dans la police. — Notre compatriote M. Joseph Tichit est nommé brigadier de police de 1^{re} classe à Montauban. Nos félicitations.

Au Lilas Blanc

FLEURS NATURELLES
ARTICLES FUNERAIRES
79, bd Gambetta, CAHORS, tél. 248

FIGEAC

Saint-Cere
Etat-civil. — Naissances : Josette Belon à Monteil ; Josiane Catalogne, boulevard Carnot ; Bernagette Pompidou, avenue Docteur-Roux ; Yvette Cance, rue Canferant ; Henri Destie, rue Croix-de-Lagarde ; Cyprien Pradayrol, rue Saint-Cyr.

Décès : Toinette Ségerie, 85 ans, place de l'Eglise ; Pierre Anarieu, 86 ans, hôpital-hospice ; Henri Biassette, retraité, 67 ans, avenue des Tuileries ; Louis Frayssy, retraité, 72 ans, avenue des Tuileries ; Marie Bennet, 70 ans, faubourg Lascabanes ; Bernard Lafon, 65 ans, rue Montvaient ; Armandine Roussilhes, 75 ans, hôpital-hospice.

Mariage : Georges Lasbordes, cimentier, qui des Récollets, et Berthe Molinié, couturière, rue Sol-de-Trémille.

Un verre le matin...

...de la solution dépurative que vous faites avec un flacon de Sels Lorgan de 10 fr. 40 suffit chaque jour, comme rafraichissant par son action désintoxicante sur le foie. C'est pourquoi les Sels Lorgan sont tellement recommandables dans les démangeaisons, les rougeurs et les affections de la peau. Ttes Phies.

GOURDON

Gramat

Cinéma Olympia. — Samedi 6 mars, à 21 h., un grand film : « Opérette » avec un bon complément et les actualités françaises.

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies sera assuré le dimanche 7 mars par la pharmacie Landes, route de Rocamadour.

Sports. — Dimanche 7 mars aura lieu sur notre terrain un match en coupe du Quercy-Rouergue : Gramat contre Puy-l'Evêque.

Martel

Décès. — Nous apprenons la mort d'une des doyens de notre commune, Mme Vve Durand, née Laguillaumié Jeanne, dite Eugénie, décédée subitement aux Landes, commune de Martel, à l'âge de 90 ans. Nos condoléances à la famille.

Souillac

Départ pour l'Allemagne. — Mardi matin 2 mars sont partis pour la relève à destination de l'Allemagne 25 jeunes gens de la commune de Souillac dont quelques-uns sont mariés et pères de famille. A tous ces jeunes Souillacais nous souhaitons un bon séjour dans le Reich et un prompt retour.

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Jean Bousquet, employé à la S.N.C.F., domicilié à Montauban, avec Mlle Renée-Gilberte Genot.

Nous apprenons également le prochain mariage de M. Frédéric Courbès, ajusteur à la S.N.C.F., avec Mlle Germaine Lajoynie, domiciliée à Estival, Cne de Brive. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Cinéma Vox. — Vendredi 5, samedi 6, dimanche 7 mars en soirée à 21 h. Dimanche matin à 15 h., Edwige Feuillère, Jean Chevrier dans : « L'Emigrante » (interdit aux mineurs de moins de 16 ans) avec un bon complément et France Actualité.

Pour vendre rapidement sans frais IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS - COMMERCES

Cabinet Indicateur Immobilier
R. MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS
Expertises & renseignements gratuits
T. 535

Conseil aux femmes

Beaucoup de femmes ont à se plaindre de troubles circulatoires, de malaises périodiques, de fourmillements et de pesanteurs dans les jambes, de bourdonnements d'oreilles, de vertiges. Conseilons-leur les gouttes Florides, qui améliorent la circulation et agissent heureusement sur l'organisme féminin. Les gouttes Florides sont précieuses, notamment entre 40 et 50 ans. Le flacon de gouttes Florides : 14 fr. 30. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formulé, même efficacité, 12 fr. 25, ttes phies.

riage, et de se débrouiller pour l'obtenir. Le plus vite serait le mieux.

Tony ne saurait le mariage qu'après sa célébration. Alors il serait furieux et ce serait tant mieux !

Tout était arrangé dans sa tête, elle se leva. Pour beaucoup de gens, pour Céline, pour miss Mark, ce serait un jour comme les autres, mais pour elle...

Ses yeux flambaient dans l'ombre comme deux brillantes étoiles bleues. Cette fois, elle était bien résolue.

Un secret à garder

Miss Mark fut exacte ce matin-là comme toujours. Elle avait son attitude correcte de sténo, mais il parut à Maryse qu'elle affectait une dignité étonnante.

Généralement, Mme Dorel venait au salon à l'arrivée de la secrétaire, l'aidant même à sortir les lettres de leurs enveloppes afin de jeter un regard indiscret sur la correspondance de sa fille.

Une seule fois Maryse avait paru avant sa mère. C'était le jour de la fameuse lettre tant attendue par Maryse en réponse à cette annonce qui lui avait causé une si cruelle déception.

Le matin-là encore, Maryse parut avant sa mère. Elle était si merveilleusement jolie dans un déshabillé de satin rose que même la sage et bonne miss Mark ne put s'empêcher de l'envier un peu.

Seules les vraies riches pouvaient s'offrir des déshabillés du matin comme celui-ci qui paraît si bien la réputée beauté blonde.

— Bonjour, miss Mark.
— Bonjour, miss Dorel !
Zélie Mark trouvait un peu ridicule en cette froide saison une robe aussi peu confortable. Elle portait, elle, de confortables chemises de nuit et des kimonos ouatés. Elle se louait en elle-même pour

le bon pourboire!



donnez-le avec un billet de la

LOTTERIE NATIONALE

ETUDE DE M^e Henri MELLAC
Notaire à Cahors
83, Boulevard Gambetta, 83

Suivant acte reçu par M^e Henri MELLAC, notaire à Cahors, le 2 février 1943, enregistré à Cahors A.C. le 4 février 1943, N^o 785, F^o 41, C^o 215, M. Alfred MILLEREUX, négociant, et Mme Marie-Irène DAJEAN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, Boulevard Gambetta, N^o 29, ont donné à M. Camille-Jean MILLEREUX, leur fils, épicière, demeurant avec eux, un fonds de commerce d'alimentation et vin à emporter et accessoires d'automobiles, que M. MILLEREUX exploitait à Cahors, Boulevard Gambetta, N^o 29, comprenant : l'enseigne d'« Alimentation, Tout pour l'auto », le nom commercial la clientèle, l'achalandage, le droit au bail et l'autorisation délivrée par M. le Préfet du Lot, le 22 décembre 1936, pour 20 années, d'installer deux appareils fixes distributeurs d'essence, le matériel et les marchandises.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 1^{er} février 1943.

La présente vente a été publiée au Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, en date du 20 février 1943.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 20 jours de la présente insertion en l'étude de M^e MELLAC, domicile élu.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le même journal le 13 février 1943. — Pour deuxième insertion : Henri MELLAC.

Les grincheux

Combien de gens nerveux, maussades, s'irritent pour un rien, veraient leur caractère devenir plus égal s'ils veillaient à ce que leur intestin fonctionne régulièrement. Un moyen facile d'obtenir ce résultat est de prendre, après le dîner, une tasse de l'excellent tisane Vichyflor. Ses plantes médicinales associées au sel Vichy-Etat favorisent la digestion, évitent la constipation et entretiennent santé et bon humeur. Vichyflor : 10 fr. 20 la boîte, ttes phies.

REMERCIEMENTS

Mme Vve GIBERT ; Mlle Denise GIBERT ; Mme Vve BAUREILLE ; Mme et M. GIRMA et leur fille ; Mme Vve CHASTANET et ses enfants ; Mme Vve BELBEN et ses enfants à Toulouse ; les familles RESSIGUÉ, SOULEILLOU, PALAME, COMBARIEU remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre GIBERT

Pompes funèbres générales, 71, Bd Gambetta

Que faire contre la constipation ?

Un bon moyen de lutter contre la constipation consiste à agir en même temps sur le foie et sur l'intestin, en prenant le soir un comprimé Vichyflor, aux plantes laxatives. Vichyflor supprime les fermentations et libère l'intestin sans coliques. 8 fr. 20, ttes phies.

PETITES ANNONCES

J'ACHÈTE au plus haut cours toutes SAUVAGINES, RENARDS, PUTOIS, FOINES. Ecrite PIGOT, 6, Rue Masséna, NICE.

Cors, Durillons, soulagement immédiat. BESOMBES, Spécialiste, 1, rue Jean-Vidal, de 14 h. à 17 h.

J'achète tous modèles MACHINES A COUDRE. Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

Cherche à Cahors ou environs immédiats APPARTEMENT VIDE, 3 à 5 pièces. S'adresser au Bureau du Journal.

Du terrain de sports Jeunes Cadourques au Pont Cabessut, il a été perdu une FORTE SOMME. Prière la rapporter à M. Delcros, encaisseur, Service des Eaux. Bonne récompense.

A vendre MANTEAU FOURRE dame, genre loutre ; petite cape castorette. S'adresser à M. Sarabel, 10, rue Cayole à Cahors.

On demande des OUVRIERES COUTURIERES à la Maison Marie-Antoinette, 10, rue Foch, Cahors (Visa N^o 115).

Cherche d'urgence MENAGE DOMESTIQUE pour le Lot : homme pour culture et bêtes ; femme bonne à tout faire. Mme d'Orsay, Belfas, Puy-l'Evêque (Visa N^o 114).

AGENT GENERAL d'Assurances, région Cahors, demandé par importante Compagnie toutes branches. Portefeuille disponible gratuitement. Ecrite : Schmitt, inspecteur, 20, rue Gassion, Pau (Visa N^o 117).

Quintonine
Toujours là pour vous fortifier !
6 Fr. 80 le Flacon - Toutes Pharmacies.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Première insertion
Suivant acte reçu par M^e PRADINES, notaire à Limoges, le premier mars 1943, enregistré à Cahors le 22 mars 1943, F^o 14, case 69, M. Léon-Marcel LARROQUE et Mme Honorine-Marie SOULIE, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Martin-Laboulaye (Lot), ont vendu à M. Joseph-Charles-René LARROQUE, demeurant à Saint-Martin-Laboulaye, un fonds de commerce de grains, issues, pommes de terre, genièvre, engrais, cuifs frais, fromages, exploité par eux à Saint-Martin-Laboulaye (Lot).

Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours de la seconde insertion au domicile élu par les parties à Limoges en l'étude de M^e PRADINES, notaire. — Pour première insertion : F. PRADINES, notaire.

ETUDE DE M^e DAVEZAC
Notaire à Puy-l'Evêque

Suivant acte reçu par M^e DAVEZAC, notaire à Puy-l'Evêque, le 15 février 1943, enregistré le 22 février, F^o 4, Case 15, M. CALMON Aymard, laitier, et Mme MOURAN Paulette, son épouse ; M. MOURAN Jean, laitier, et Mme MONBERTRAND Marie, son épouse, domiciliés tous à Cahors, 5, rue de la Chartreuse, ont vendu à M. DÉJAMMES Fernand, laitier, domicilié à Puy-l'Evêque, un fonds de commerce de laiterie, ramassage, écrémage et industrie du lait exploité par eux à Touzac (Lot) comprenant l'enseigne, le nom commercial, l'achalandage et le droit à la carte professionnelle.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de M^e DAVEZAC, notaire, sus-nommé, où elles devront être faites dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera les présentes. — Pour premier avis : DAVEZAC.

Imp. COUESLANT. Le co-gérant : PARAZINES. U.O. 3372, 5-3-43.

UN MARI POUR LA FRIME

par WILLIAMSON
ADAPTATION DE LOUIS D'ARVERS

N^o 16

Ceci l'amena à sauter du lit d'un bond. Elle ne voulait pas être une poupée docile entre les mains de Severance, elle agitait seule et à son idée... Mais elle aimerait trouver un moyen de lui donner une leçon et, à son tour, de le faire souffrir, ou moins de le « vexer » comme elle l'avait été.

Oh ! tout cela était angoissant. Elle n'y voulait plus penser. Résolument, elle remonta dans son lit, bien résolue à s'endormir. Au réveil, elle aviserait.

Quand elle s'éveilla, ce fut avec la sensation que quelque chose de haïssable était arrivé ou allait arriver.

— Qu'était-ce donc ? Ah !... Du coup, elle se souvint de l'horrible chose et comment elle avait décidé de rester libre et aussi de punir Tony. Et soudain elle vit comment elle pouvait punir Tony... le punir et cependant ne pas le perdre !

Elle épouserait Garth et bientôt ! Aujourd'hui si possible. Plutôt que Tony ne le désirait et sans même le prévenir ! C'était juste ça qu'il fallait faire ! Elle enverrait chercher Garth et... A lui de savoir combien de temps il fallait pour obtenir une dispense de mariage.

son économie et son bon sens, mais elle aurait tout de même désiré être Maryse Dorel.

— Miss Mark, dit vivement Maryse, pouvez-vous garder un secret ?
Zélie sourit.

— Ma profession m'oblige à en garder beaucoup.
— C'est juste. Voulez-vous en garder un pour moi ?
— Certainement.

— J'ai votre promesse. Maintenant, je vais, je crois, vous surprendre beaucoup. Zélie Mark sourit et attendit.

— Je vais me marier.
— Pardonnez-moi, miss Dorel, dit la jeune dactylo, mais cela ne me surprend pas du tout.

— Vous n'avez pas encore entendu le nom de mon fiancé.
— C'est-à-dire que vous ne l'avez pas dit.

— Vous voulez dire que vous croyez l'avoir deviné ?
— J'espère que vous ne pensez pas que je suis indiscret...
— Naturellement non. Mais je crois que vous vous trompez. Je pense même que vous ne pourriez jamais deviner.

Zélie se permit de paraître légèrement ennuyée. Si miss Dorel allait se marier et partir pour l'Angleterre, elle n'aurait plus besoin de secrétaire ; ainsi, elle n'aurait pas besoin d'être trop modeste.

— Désirez-vous vraiment que j'essaie ? demanda-t-elle.
— Oui.
— Le comte lord Severance.
Maryse savait que ce nom serait prononcé ; pourtant, elle rougit.

— Lord Severance et moi sommes de vieux camarades. C'est quelque chose de beaucoup plus inattendu et plus... excitant. Je vais épouser votre ami le major Garth.

n'aurait pas à faire de la peine, et, cependant, tout en parlant, elle fixait des yeux profonds et scrutateurs sur le visage de sa secrétaire.

Et même quand elle vit que celle-ci devenait toute pâle, puis soudain toute rouge, avec dans ses yeux noirs une extraordinaire flamme, elle n'était pas consciente d'être cruelle et n'éprouvait aucun repentir pour ce qu'elle avait fait. Elle avait un singulier sentiment que miss Mark n'avait pas le droit de devenir pâle et rouge au sujet d'un homme qu'elle allait épouser, elle, Maryse Dorel. C'est pourquoi, loin de s'attendrir, elle continua à enfoncer le fer dans la plaie.

— N'oubliez pas que c'est un grand secret. Je veux que ce soit une grande surprise pour tous. Voulez-vous, je vous prie, lui téléphoner à l'hôtel Belmore ? Je n'ai pas le temps de l'appeler moi-même. Demandez-lui de venir dans trois-quarts d'heure ou une heure. J'aurai déjeuné et serai habillée, si je me presse un peu...

— Très bien ! miss Dorel, consentit Zélie, contrôlant sa voix pour qu'elle ne tremblât pas. Après quoi, elle ajouta : « J'espère que vous me permettrez de vous féliciter. »

Maryse rit d'un petit rire un peu gêné. — Merci ! Mais ne me donnez pas tous vos vœux, gardez-en un peu pour congratuler le fiancé...

— Je désire que vous soyez heureuse, Miss Dorel, mais je dois vous féliciter aussi parce que j'ai connu Jo... le major Garth avant la guerre, et je sais ce qu'il est. C'est un héros. Si vous prenez en bloc tous les meilleurs hommes que vous avez rencontrés, ils n'arriveraient pas, à eux tous, à faire un John Garth.

— En tout cas, il y en a peut-être d'aussi grande taille ! coupa Maryse, agacée par l'éloge.

Zélie l'aurait battue. Vraiment, elle méritait de l'être.

(à suivre.)